

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 5 avril 2024, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **11 avril 2024** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 47

Nombre de conseillers absents à la séance : 6

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : 2

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Jean-François BARRIER, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Christiane GAILLARD, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Marie-Jeanne PETERS, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Christophe PESTRINAUX, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Nathalie GARDES (représentée par Guy SENAUD), Michel BAISSAC (représenté par Bernadette GINEZ), Yvette BASTID (représentée par Dominique LAVIGNE), Elisa BASTIDE (représentée par David LOPEZ), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Nadine BRUEL (représentée par Daniel FLORY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Jean-Luc DONEYS (représenté par Patricia BENITO), Claudine FLEY (représentée par Charly DELAMAIDE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Valérie RUEDA (représentée par Philippe COUDERC), Véronique VISY (représentée par Nicole SOULENQ-COUSSAIN)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Hubert BONHOMET, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2024_029 : FINANCES / MISE À JOUR DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT

Rapporteur : Monsieur Christian POULHES

Par délibération n° DEL_2023_024 du 6 avril 2023, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) a procédé à l'examen des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP). Dans ce cadre, ont été approuvés, d'une part, l'ajustement de la répartition annuelle des Crédits de Paiement afin de prendre en considération les dépenses réellement exécutées en 2022 et, d'autre part, l'actualisation des montants des AP concernant l'OPAH et du système d'assainissement de Souleyrie. De plus, il avait été constaté la clôture de l'AP concernant le financement de la RN122.

Aujourd'hui, et comme cela est nécessaire au moins une fois par an, il convient de procéder à la mise à jour des Crédits de Paiement pour toutes les AP afin notamment de prendre en considération le montant des dépenses réellement exécutées en 2023.

Par ailleurs, il convient d'augmenter les crédits alloués à l'Autorisation de Programme concernant le Pôle d'Échange Intermodal. En effet, à ce jour, il reste à payer les soldes sur les marchés, la fin de la libération du foncier menée par SNCF ainsi que les bornes de recharges électriques. Même si certaines de ces dépenses étaient prévues dans le

programme initial, il faut néanmoins prendre en considération des dépenses supplémentaires intervenues durant l'opération, telles que des études de dépollution et des études géotechniques suite aux mouvements de terrain du talus, l'installation d'un WC automatique mais surtout un montant global de révisions de prix appliquées sur les marchés qui s'élève à près de 680 k€ TTC.

Les tableaux joints en annexe détaillent les enveloppes financières effectives allouées à chaque opération ainsi que les nouvelles répartitions annuelles des Crédits de Paiement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la mise à jour des tableaux des AP/CP, tels que présentés en annexe.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.